



COMMUNIQUÉ

LES LAISSÉS POUR COMPTE DU BREXIT

En 2016, les Anglais ont décidé majoritairement de refermer leurs frontières et quitter l'espace économique européen.

Après 3 années d'atermoiements, il aura fallu attendre la dernière minute en 2019, pour un premier coup d'essai qui fut un échec, puis fin 2020 pour enfin réaliser ce que signifie la fermeture d'une frontière.

Au-delà du repli sur soi souhaité et assumé, avec des conséquences économiques et sociales importantes sur les citoyens anglais, une frontière enferme et limite la circulation des personnes et des marchandises.

Enfin... Pas vraiment ! Ou pas totalement !

En effet, pour ce qui est des marchandises, et afin d'assouvir les intérêts « hautement supérieurs » du capitalisme et de la libre circulation, les entités nationales et continentales trouvent toujours des solutions ! Même si cela se passe dans la douleur et pratiquement à l'extrême limite des échéances, puisqu'il aura fallu attendre le 24 décembre pour aboutir à la signature d'un accord entre l'Angleterre et l'Union Européenne. Un vrai miracle de Noël selon les marchés financiers qui n'entravent jamais la libre circulation des capitaux!!!

Pour ce qui est de la concurrence économique, la guerre ne fera donc pas rage, les tenants du vieux monde d'avant finissant toujours par s'entendre.

Pour ce qui est des droits sociaux des salariés, il en sera tout autre, puisque c'est bien sur la restriction voire la casse de ces droits que la concurrence engendre les plus grands bénéfices au profit de l'oligarchie financière et économique.

Quant à la libre circulation des personnes par contre... Veto !

Ainsi, les citoyens anglais vont devoir se soumettre à de nouvelles règles. Jusque-là, rien de bien méchant.

Mais ceux à qui on refuse le droit de circuler, ce sont les migrants qui tentent depuis des semaines, des mois voire des années, de rejoindre les leurs. Les précédents « accords et pactes européens » leur avaient coupé une aile, l'accord Angleterre/UE sur le Brexit leur coupe la seconde...

Que vont-ils devenir ?

Refoulés par les ordres des missions commanditées par l'agence supranationale Frontex ?

Abandonnés dans un terrain vague entre Roscoff et Calais, livrés au sort des passeurs et exploités de travailleurs non déclarés ?

Laissés pour compte sur un bord de chemin, affamés, dépouillés de tous leurs biens et bientôt de toute leur vie ?

Noyés dans les eaux glacées de la Manche et victimes, comme leurs frères et sœurs en Méditerranée, d'accords entre les États méprisant les conventions internationales de protection des migrants ?

Est ce bien l'Europe que nous voulons ?

Un monde où les marchandises valent plus que les humains ? Une zone de libre échange où le libre mouvement des individus n'est pas le credo du capital ? Un immense marché barricadé comme une forteresse où les marchandises extra-européennes à bas coût circulent mieux et sont plus protégées que les enfants, les femmes et les hommes fuyant les guerres et la misère, dont nos pays plus riches sont en partie responsables ?

Face au verrouillage des frontières intérieures et extérieures de l'Europe, la CGT estime qu'il est essentiel que l'accord entérinant la mise en place du Brexit prenne en compte la libre circulation des personnes, la mise en place de procédures juridiques et d'accueil qui préviennent la souffrance de tous les migrants, demandeurs d'asile, réfugiés et autres groupes vulnérables dans tous les pays, et qui combattent ainsi la montée de la xénophobie et du racisme dans toute l'UE.

Montreuil le 12/01/2021